

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 13 octobre 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 13 octobre 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 35 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 2 membres ont rejoint l'instance et 3 l'ont quittée.

Décision n°20221908

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,
Vu l'avis favorable du 17 septembre 2022 du conseil de la plateforme CIME Nanotech,
Vu l'avis favorable du 29 septembre 2022 conseil de la plateforme AIP PRIMECA DAUPHINE-SAVOIE (S.mart),
Vu l'avis favorable du 30 septembre 2022 de l'université Savoie Mont Blanc concernant la plateforme AIP PRIMECA DAUPHINE-SAVOIE (S.mart),
Vu l'avis favorable du 4 octobre 2022 de l'université Grenoble Alpes la plateforme AIP PRIMECA DAUPHINE-SAVOIE (S.mart).

Création de comptes financiers pour CIME et S.mart en lieu et place de SACD

Le conseil d'administration approuve la création de centres de responsabilité budgétaire pour les plateformes CIME Nanotech et AIP PRIMECA DAUPHINE-SAVOIE (S.mart) en remplacement du statut de services à comptabilités distinctes.

Nombre de présents : 22
Nombre de pouvoirs : 6
Total présents et représentés : 28
Nombre de votants : 28
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 28

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 28

X à l'unanimité des suffrages exprimés
☐ à la majorité des suffrages exprimés

Yves MARECHAL
Vice-président du conseil d'administration